DOCUMENT DE DÉMONSTRATION — commune fictive, site réalisé par NPTT

Compte rendu du conseil municipal du 21 juillet 2026

Mairie de Port-Sainte-Marine. Séance présidée par Yann Le Goff, maire.

Approbation du compte rendu de la séance précédente : adopté à l'unanimité.

Délibérations : voir le registre des actes sur le site de la commune.

Questions diverses : entretien des chemins, organisation des festivités de fin d'année.

La séance est levée à 22 h 10.